

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 11

Artikel: Les bibelots du diable
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et quand on a rupâ, qu'on s'est garni la panse ;
 Qu'on a bin arrosâ dè nové clia pedance,
 Ye faut, po lo dessâi dè cé fameux fricot,
 Trairè pipe et tabâ dâo fond dè son chacot,
 Torailli on bocon, reposâ sè guibaule
 Ein s'etaiseint que bas, su l'herbe à mein qu'on aulé
 S'atrabiâ sur on banc dè cauquière carbatier
 Qu'a du preindre on permis po poâi veindre ào troupier ;
 Et tandi qu'on repreind dâi fooces, qu'on s'étirè,
 Lè z'einfants vont dzoïao trovâ lè bisaumirè,
 Atsetâ de clliâo z'homo' ein bescoume et bonbon
 Qu'ont plioumatse et subliet pliantâ su lo melon...
 Mâ bintout lo tambou rappele oncor on iadzo
 Et sè faut relévâ, botsi lo babeliadzo,
 Vito pâyi l'écot et traci deledzeint
 Repreindrè lo fusi et reformâ lo reing.
 Lè z'officiers, qu'ont z'u tandi la reposâie
 Dâi dix z'hâore ào tot fin et pas mau arrosâie,
 Sont loustiquo, conteints ; sè redressont gaillâ ;
 Kâ tandi lâo repé, la musiqua' a subliâ
 Dâi bio z'airs dè troupiers, dâi ballès contredanse
 Que lè z'ont reindus diés, et quand on fâ bombose
 On galé refredon vo fâ bâirè tot pliein.
 Dinsè sont lè tsévaux, et dinsè sont lè dzein.

(La suite à deçando que vint).

C.-C. D.

Les Bibelots du diable.

Nous avons assisté à la première représentation de cette grande féerie, par laquelle notre habile directeur, M. Gaugiran, a voulu clôturer dignement sa saison théâtrale. Tout y est gai, amusant, bien exécuté, et nous ne doutons nullement de son succès. La répétition de mercredi soir, à laquelle nous avons été convié, a pu nous donner une idée de l'importance de la mise en scène, des peines et des soins qu'elle nécessite pour que les effets de lumière, les changements à vue, les surprises, les métamorphoses, les trucs ingénieux dont elle abonde soient donnés à point. Il est vrai que M. Gaugiran est fort bien secondé par les principaux artistes de sa troupe, ainsi que par le concours de Mles Mario, des Variétés et Godard, du Théâtre de Cluny, engagées pour la circonstance. Un corps de ballet, où se distinguent tout particulièrement Mles Carpentier et Cornaglia, complète cet ensemble.

Ajoutons que tous les décors ont été amenés de Paris, accompagnés d'un metteur en scène et de machinistes spéciaux. Aussi, comme il est à présumer que les *Bibelots* feront non seulement courir tout Lausanne, mais attireront des spectateurs des diverses parties du canton, nous pensons qu'une analyse succincte de ce spectacle sera bien accueillie.

Le rideau se lève sur un joli village, dominé par une colline que couronne un vieux manoir hanté par des esprits diaboliques. Les paysans sont en liesse, à l'occasion du mariage de la charmante Florine, fille du fermier Canichon avec le marquis Chauvert de Vertuchoux, laid et déjà vieilli. Florine ne consent à cette union que par la force ; sa tristesse contraste avec la joie qui l'entoure, et son petit

œur bat bien fort sous son costume de mariée, car elle aime Toby, pauvre chévrier.

Un retard est cependant apporté au mariage, le baillif qui doit y présider étant au manoir, occupé de la vente aux enchères des *bibelots* — authentiques bibelots du diable — ayant appartenu au magicien du vieux castel, qui a rendu son âme à Satan.

En attendant la cérémonie, le marquis propose à ses invités de le suivre au manoir, espérant que la vente lui offrira sans doute quelque objet curieux, dont il fera cadeau à sa fiancée. Toby, resté seul, déplore son sort ; mais voilà que tout à coup une bonne fée lui verse de l'or dans les mains, dans les poches, à tel point, qu'il se rend aussi à la vente, qui a lieu dans le laboratoire même du sorcier défunt. Canichon, le père de Florine, achète de longues bottes ; sa femme, un panier d'œufs ; Risette, leur servante, une queue énigmatique ; le marquis, un pied de mouton ; et Toby se fait adjuger une boîte de pilules. Un rameau d'or, l'objet le plus convoité, est poussé jusqu'à 50 louis par le marquis ; mais Toby, qui est cousu d'or, met dix louis de plus et l'acquiert, heureux de pouvoir l'offrir à Florine.

Hâtons-nous de dire que pas un des acquéreurs ne soupçonne la puissance mystérieuse de ces divers bibelots. Le jeune chévrier ne sachant que faire de ses pilules, en donne une à une vieille paralytique désirant qu'elle lui rende la santé. Instantanément la vieille est transformée en une ravissante jeune fille. Canichon, chaussant les bottes du sorcier, ne peut plus faire que des enjambées de sept lieues. Risette aime tendrement un âne, nommé Jean Leblanc, brave bête dont l'unique défaut est de manquer de queue. Dans sa naïveté, la jeune fille fixe à l'échine de l'animal la queue du diable, qui lui a coûté six liards. Soudain l'âne devient un homme et se met à parler, ne gardant de son premier état que la queue et les oreilles.

A partir de ce moment la pièce devient si folle, si drôlatique, si pleine d'imprévu, qu'il ne nous est plus possible d'en raconter tous les détails. Plus de cinquante figurants enfourchent l'hippogriffe à oreilles d'âne, hippogriffe endiablé qui nous conduit successivement dans l'île des perroquets, où les kakatoès dansent comme à l'opéra ; dans un harem indien ; dans un parc où les statues descendent la nuit de leur piédestal, etc., etc. Les moulins deviennent des ballons ; les tables se changent en puits ; les maisons à cinq étages se rapetissent. Et, ne l'oublions pas, le tout agrémenté de trois gracieux ballets et de jolis airs de vaudeville. Ajoutons, en terminant, que c'est Mlle Scriwaneck, de Lausanne, qui a créé le rôle de Toby, aux Variétés, en 1858. Dès lors les *Bibelots* furent repris plusieurs fois sur diverses scènes.

L. M.

BIJOU D'OR

épisode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse.

II

» La sueur d'angoisse me prit. Si Petit-François et sa bande me pincent au gîte, je suis pris ! Mon affaire sera vite bâclée, ça ne sera pas long. Un lingot de plomb dans la boîte ou un coup de couteau dans les tripes, v'là !